

Burundi : Verdict pour les putschistes qui ne se faisaient guère d'illusions

RFI, 15-01-2016 Coup d'Etat au Burundi: le verdict est tombé pour les putschistes. Vingt-huit soldats et policiers comparaissent ce vendredi à Gitega dans le centre du pays. Ils ont été reconnus coupables d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015 alors que les manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza étaient durement réprimées. Sept ont été acquittés, 21 ont été condamnés à des peines de prison par la Cour suprême, dont quatre à perpétuité. [Photo : Les principaux putschistes, dont Général Cyrille Ndayirukiye (à partir de la gauche), devant la Cour d'appel de Gitega avant la lecture du verdict dans le procès, le 15 janvier 2016]

Le procureur avait demandé la perpétuité pour les vingt-huit accusés, elle a été retenue pour quatre d'entre eux de quatre généraux, dont Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense et numéro deux du coup d'Etat manqué le 13 et 14 mai dernier. Le numéro un, Godefroid Niyombara, est lui toujours en fuite, de même que plusieurs autres putschistes. Les avocats de ces quatre putschistes avaient été récusés par le tribunal et ils avaient donc choisi de se défendre seuls. Cyril Ndayirukiye avait notamment déclaré avoir agi « pour défendre l'accord d'Arusha » et « la police était en train de tuer la population ». Assumant et justifiant cette tentative de coup d'Etat, le général Ndayirukiye s'était écrié : « Je ne pouvais pas rester les bras croisés alors que la police était en train de tuer la population parce que Nkurunziza jouait au football ». Une allusion à la passion du chef de l'Etat burundais pour le ballon rond. Procès « inique » Ceux qui étaient présents assurent : malgré leur condamnation, ces quatre accusés, deux généraux de l'ancienne armée tutsie et deux autres de l'ancienne rébellion hutue aujourd'hui au pouvoir, sont sortis le soir même de l'attente pour leurs soutiens. Ils ne se faisaient guère d'illusions. Outre un procès qu'ils ont qualifié d'« inique », ces officiers supérieurs burundais ont été armés à la main après le succès de leur tentative d'accusation contre eux : tentative de coup d'Etat, assassinat de soldats, de policiers et de civils et destruction de bâtiments. Trente ans pour neuf officiers de police. Neuf officiers de la police et de l'armée ont été condamnés à une peine de trente ans de prison ferme pour avoir collaboré à cette tentative de coup d'Etat. Ils sont également interdits d'occuper une fonction publique pendant dix ans. Huit autres ont été condamnés à cinq ans de prison pour avoir joué des rôles mineurs, et sept autres ont été acquittés. A noter que les accusés étaient plaints dans leurs conditions de détention, l'avocat de l'un d'entre eux a même saisi de groupe de travail de l'ONU sur les arbitrages.